

## Avis de publication

**Incidences environnementales des quatre projets de plans directeurs sectoriels (PDS) « logement », « zones d'activités économiques », « transports » et « paysages »**

### Enquête publique

**(svt article 7 paragraphe 1 de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement)**

Il est porté à la connaissance du public que conformément à l'article 7 paragraphe 1 de la loi modifiée du 22 mai 2008 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement, les dossiers d'évaluation des incidences sur l'environnement des projets de plans directeurs sectoriels sont déposés pendant trente 30 jours **à partir du 28 mai jusqu'au 27 juin 2018** inclus au Service de l'Urbanisme et du Développement Durable à la maison 14, avenue de la Libération où le public peut en prendre connaissance pendant les heures normales d'ouverture des bureaux. Les documents sont également publiés sur le site internet du Ministère du Développement Durable et des Infrastructures ([www.at.public.lu](http://www.at.public.lu)).

Quatre réunions d'information auront lieu pour présenter les dossiers d'évaluation des incidences des projets de plans directeurs sectoriels aux dates, heures et lieux qui suivent :

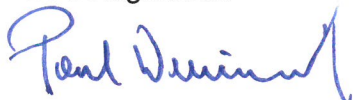
- Le 31 mai 2018 à 19 :00h au Maacher Lycée dans la salle des fêtes – 3, rue de l'Ecole L-6760 Grevenmacher
- Le 4 juin 2018 à 19 :00h au Centre culturel Cube 521, 1-3 Driicht, L-9764 Marnach
- Le 11 juin 2018 à 19 :00h au Forum Geesseknäppchen, 40 boulevard Pierre Dupong, L-1430 Luxembourg
- Le 13 juin 2018 à 19 :00h au Grand auditoire au Campus Belval de l'Université du Luxembourg, 2, avenue de l'Université, L-4365 Esch-sur-Alzette

Les observations des intéressés concernant les projets de plans directeurs sectoriels devront être présentées **par écrit au Ministre du Développement Durable et des Infrastructures dans les 45 jours** à compter de la publication du dépôt à la maison communale, soit **jusqu'au 12 juillet 2018**, le chachet de la poste faisant foi.

Schifflange, le 28/05/2018

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre



Paul WEIMERSKIRCH

Le secrétaire communal ff

